Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption à l'unanimité au Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2043 portant déploiement d'observateurs internationaux en Syrie, Paris le 21 avril 2012.

2012-04-21

Ce vote unanime du Conseil de sécurité constitue un message fort à la Syrie. Je suis heureux que nous ayons pu travailler étroitement avec tous les membres du Conseil de sécurité, en particulier avec la Russie, et que nous ayons pu parvenir à cette résolution 2043 qui va permettre le déploiement sur le terrain de plusieurs centaines d'observateurs. Mon espoir est que cette mission robuste, que tous les participants à la réunion de Paris ce jeudi ont appelé de leurs vœux, permette de changer la donne, de faire cesser la répression sauvage que subit le peuple syrien depuis plus d'un an. Je souligne, à cet égard, que la mission devra également veiller au plein respect, par le régime syrien, de la liberté de manifestation, qui constitue une obligation, contenue dans le plan Annan.

Je mesure les risques que prend la communauté internationale par cette décision, mais, face à la tragédie du peuple syrien, nous avons le devoir de tout faire pour donner sa chance à un règlement pacifique.

Les observateurs de l'ONU doivent maintenant être déployés rapidement et sans entrave.

Les autorités syriennes ont l'obligation d'assurer une liberté totale de mouvement pour la mission. Celle-ci doit disposer de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Nous jugerons aux actes : le Secrétaire général des Nations unies doit faire rapport au Conseil de sécurité de toute violation des dispositions de cette résolution. Si l'on devait constater une nouvelle fois que le régime syrien ne respectait pas ses obligations, le Conseil de sécurité devra examiner, dans les plus brefs délais, toutes les options envisageables. La décision de déploiement a été prise à l'unanimité par le Conseil de sécurité. C'est aussi à l'unanimité que nous devrons faire pression pour sa pleine mise en œuvre. C'est enfin à l'unanimité que nous devrons constater, le cas échéant, d'éventuelles violations et en tirer toutes les conséquences.

Comme l'ont souligné tous les ministres réunis à Paris ce jeudi, il y a urgence. La France continuera à être à la pointe des efforts de la communauté internationale pour faire cesser la répression qui s'abat sur le peuple syrien et pour permettre à celui-ci de construire librement la Syrie démocratique de demain.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 24 avril 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184961-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ